



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien aux forces de l'ordre

Question au Gouvernement n° 1527

Texte de la question

SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Florennes.

Mme Isabelle Florennes. Monsieur le ministre de l'intérieur, ces dernières semaines ont fait entendre une colère saisissante ; nous avons tous entendu les difficultés quotidiennes éprouvées par nos concitoyens. Le Président de la République et le Gouvernement ont, je crois, pris la mesure de l'urgence de la situation.

M. Éric Straumann. Après trois semaines !

Mme Isabelle Florennes. Mais il est un cri qui n'a pas encore éclaté, et pour cause : il est, pour le moment, étouffé. Ce cri, c'est celui de nos forces de l'ordre. Je veux d'ailleurs saisir l'occasion qui m'est donnée pour leur redire tout notre soutien et notre reconnaissance. *(Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM, LaREM, LR, UDI-Agir et LT, ainsi que parmi les députés non inscrits.)*

Nos forces de l'ordre se taisent, elles subissent, elles font preuve d'une résilience admirable et, malgré un manque de moyens humains, financiers et matériels, parviennent à remplir leurs missions.

« Nous faisons office de chair à canon », de « tampons », de « punching-ball »... Je pourrais continuer à égrener les termes qui témoignent de leurs sentiments face aux violences de ces dernières semaines. Mais je souhaite m'attarder sur un point qui me semble bien plus important : nos forces de l'ordre se sentent « gilets jaunes ». Elles font face à des manifestants dont elles partagent les difficultés. Certes, la situation n'est pas nouvelle, mais il est aujourd'hui indispensable que l'État respecte ses engagements. (M. Jean Lassalle applaudit.)

Monsieur le ministre, en recevant hier les représentants des principales organisations syndicales, vous avez ouvert un dialogue nécessaire. Trois pistes de réflexion sont désormais sur la table, me semble-t-il : le paiement des heures supplémentaires ; la mise en place d'un dispositif plus régulier de récupération de ces heures ; la création d'un compte épargne-temps pour permettre un départ à la retraite anticipé.

Quelle sera la position du Gouvernement sur ces propositions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Madame la députée, nous étions lundi matin ensemble, à Nanterre, pour rencontrer nos forces de sécurité – policiers et gendarmes – qui gèrent la plateforme Pharos

– plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements – qui permet de dénoncer des escroqueries, des faits de pédodélinquance ou de terrorisme, repérés sur internet, et ainsi de mettre un terme à leur propagation en ligne. Nous avons pu constater ensemble l'efficacité de nos forces de l'ordre – que chacune et chacun ici voit dans sa circonscription, au quotidien comme lors d'explosions de violence. Ainsi, à l'instant où je vous parle, à Vaison-la-Romaine, une personne a tiré sur trois autres ; il s'agit manifestement d'un événement de droit commun.

Nous connaissons ce caractère essentiel ; nous savons aussi – Éric Ciotti l'a dit hier ici même – que, depuis de longues années, le budget qui leur est alloué n'est pas ce qu'il devrait être, au regard des missions qui leur sont confiées mais aussi de l'aggravation des tensions que nos forces de l'ordre subissent au quotidien : notre société devient de plus en plus violente et elles en font les frais. Nous l'avons bien vu lors des manifestations dites « des gilets jaunes » ; nous le voyons tous les jours.

Nous devons donc agir. C'est la raison pour laquelle vous avez voté cette nuit un budget de la sécurité en augmentation de 3,5 % ; en deux années, nous aurons dégagé un peu plus de 1 milliard d'euros supplémentaires. Notre politique, c'est l'embauche de 10 000 gendarmes et policiers supplémentaires dont notre pays a besoin.

Nous pouvons même penser que cela peut ne pas suffire. Mais nous devons aussi faire avec la réalité budgétaire.

Il y a des situations qui ne sont pas acceptables : celle de la dette d'heures supplémentaires en fait partie. Plusieurs années de cumul aboutissent aujourd'hui à une dette de 275 millions d'euros. Nos policiers partent parfois plusieurs années à la retraite avant l'âge ! C'est la raison pour laquelle, avec Laurent Nunez, j'ai proposé de travailler dans les trois mois à venir avec les organisations syndicales pour trouver un protocole de sortie. Nous étudierons toutes les pistes que vous avez évoquées. Nous devons, en plusieurs années, trouver une solution de sortie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. Maxime Minot. Voilà qui n'était pas terrible !

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Florennes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1527

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 décembre 2018](#)